

Une classe orchestre pour lutter contre le décrochage scolaire

Une cérémonie de remise des instruments aux élèves d'une classe orchestre a été organisée le 19 avril à l'école Frassati (Orphelins Apprentis d'Auteuil), avec le concours des associations « Rêves d'Orchestre » et « Orchestre à l'école ».

L'association « Rêves d'Orchestre » organise depuis 3 ans des classes orchestres dans les établissements scolaires pour les enfants en grande difficulté d'apprentissage, victimes de handicap, troubles du comportement, DYS, troubles autistiques, etc. Une classe de 15 élèves de l'école Pier Giorgio Frassati (Orphelins Apprentis d'Auteuil) a débuté au mois de mars pour une durée de 2 ans. La cérémonie de remise des instruments aux enfants qui s'est déroulée le 19 avril a représenté pour eux une première étape réussie ainsi qu'une reconnaissance des professeurs et de leurs parents.

« Notre école travaille sur un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire, pré-



Chaque élève a reçu son instrument des mains de son professeur, puis a joué devant le public présent, avant que l'orchestre joue deux morceaux de musique

cise Maxime Michel, directeur de l'école. Notre école privée sous contrat, gérée par la Fondation Apprentis d'Auteuil, s'adresse à des enfants en « délicatesse » avec le système ordinaire. » Il y a ici environ 70 enfants, avec pour objectif de les réinsérer le plus rapidement possible dans le milieu traditionnel, avec une pédagogie très particulière, dont le projet musique fait partie. L'idée est de travailler

différemment pour leur redonner confiance, et développer leurs compétences. Le directeur se félicite d'avoir 100 % de réinsertion de la trentaine d'enfants qui sortent chaque année.

Développer l'individu et le collectif

Ancien kinésithérapeute, Bruno Demont, le président de l'association Rêves d'orchestre, a fondé l'association à sa re-

traite avec Nouridine Djahieche, responsable pédagogique de l'école. « Les enfants handicapés, ou en échec scolaire ou en rupture d'apprentissage sont complètement exclus du monde musical, constate-t-il. On s'est dit que ce serait une bonne idée de monter une structure qui leur permettrait d'approcher l'instrument, et de l'approcher ensemble. » Pour Bruno Demont, l'apprentissage de la musique représente un grand bénéfice pour ces enfants de 6 à 12 ans, avec une approche adaptée. Tous les enfants débutent dans leur instrument, pour former un orchestre d'harmonie.

Après avoir reçu leur instrument des mains de leurs enseignants, les élèves ont montré ce qu'ils sont capables de faire ensemble après quelques mois d'apprentissage. « Ce qui est important pour nous est de développer l'individu, et aussi le collectif, précise Maxime Michel. C'est la particularité de cette école où on accueille les enfants individuellement mais dans un collectif. »

Jehan-Jacques Peyre